



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2024_93
MULTI-ACCUEIL DE CHAMPAGNE – PROPOSITION DE DENOMINATION**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 septembre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 11 septembre 2024, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....41
 Conseillers présents :.....26
 Pouvoir(s) :11
 Votants :.....37

Conseillers présents :

LÉZÉ Maryline, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, MASSEROT Christian, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, NOILOU Jean-Claude, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, PERTUISEL Roselyne, CHABIN Nathalie, RIVENEAU Annie, BERTIN Jérémy, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, CHATILLON Jean-Yves, BESSON Bernard, LEMAIRE Hélène, BRIAND Tony,

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

BASTARD Estelle a donné pouvoir à FOUIN Dominique,
 FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à LÉZÉ Maryline,
 BOUDET Marie-Christine a donné pouvoir à POMMOT Michel,
 BRICHET Stéphane a donné pouvoir à LANGLAIS Véronique,
 THEPAUT Michel a donné pouvoir à CHABIN Nathalie,
 BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène,
 BOULLIER Marine a donné pouvoir à BRIAND Tony,
 AUBRY François a donné pouvoir à LAURIOU Jean-Yves,
 POLPRÉ Charlène a donné pouvoir à PAULY-MOREAU Noémie,
 DESPORTES Philippe a donné pouvoir à SANTENAC Rachel,
 GOURMEL Jacques a donné pouvoir à BURON Christelle,

Conseillers excusés :

MARTIN Alain, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, MASSE Stéphane,

Conseillers absents :

LEOST Marie-Hélène, FLAMENT Sophie, GUILLOT Jean-François,

Secrétaire de séance :

MASSEROT Christian

DELIBERATION N°DCM2024_93
Multi-accueil de Champigné – Proposition de dénomination

Rapporteur : Rachel SANTENAC

La Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou a lancé la construction d'une nouveau multi-accueil sur la commune déléguée de Champigné au niveau de l'espace campinial. Le permis de construire a été déposé en mairie.

Il est proposé à la commune de soumettre le nom de « Hauts comme 3 Pommes » à la CCVHA. Cette dénomination faisant référence à :

- « Hauts » pour faire référence à la commune des Hauts d'Anjou,
- « 3 pommes » pour les vergers de Champigné et les salles sportives situées à proximité qui ont chacune un nom de variétés de pommes.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal,
Considérant l'avis favorable du groupe écoles du 9 septembre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De soumettre à la CCVHA la dénomination suivante pour le futur multi-accueil de Champigné :
 - o **Hauts comme 3 pommes**
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
A Champigné, le 24 septembre 2024

Maryline LÉZÉ,
Maire des Hauts-d'Anjou



Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 septembre 2024

Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 24 septembre 2024

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.